

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 avril 2013

Réactivation de l'Association

« Club des Utilisateurs de l'Agglomération Grenobloise »

Etaient réunis ou représentés le 25 avril 2013 au siège de la société ISERGIE les membres-invités (liste figurant en annexe 2) à l'initiative de MM.

S. NOCODIE	Membre du CA
G. BRAUD	Trésorier
J.B. CARREAU	Vice-président

Se sont fait représenter ou excuser :

Mme S. BLANCO, MM. J. TCHENG, C. ADAGE, Y. BELLE, M. LESAGE, F. ALBRIEUX, J. LOPEZ, B. MOLLARET (Membre du CA), J.ZATTI, Ch. GIRARDEAU, O. SALA

MM. BRAUD et CARREAU accueillent les participants et rappellent l'objet de cette réunion. Un tour de table permet à chacun de se présenter et d'exprimer son intérêt pour le projet de « Association de promotion et de valorisation des mobilités électriques ».

Le document d'orientation « MOBILITÉS ÉLECTRIQUES POUR GRENOBLE » est présenté (cf. document en annexe 1).

Un large échange de vues permet d'enrichir les présentations.

M. NUCCI (Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers-Architecte promoteur) indique l'importance du rôle des promoteurs dans la construction de solutions appropriées pour les véhicules électriques dans la conception des constructions, et des aménagements de quartier.

M. COIGNÉ (Vice-président de l'AMI, Vice-président METRO en charge des Déplacements) L'intégration des véhicules électriques dans l'urbanisation et dans le PDU conditionne la structure de déplacements (et aussi la qualité de vie) dans les zones urbaines denses et périurbaines. Les communes sont concernées au premier rang pour le développement des véhicules électriques.

S. NOCODIE (Président de la CCIAG, Président d'ISERGIE, Conseiller municipal délégué - Urbanisme réglementaire – VILLE DE GRENOBLE) rappelle les objectifs stratégiques des villes grandes et moyennes : réussir la reconstruction des villes en s'appuyant sur l'Eco-mobilité, la rénovation des réseaux et en associant les populations à ces évolutions fortes.

- G. BOSI (Directeur d'Édition DAUPHINÉ LIBÉRÉ) manifeste le vif intérêt de son groupe pour les initiatives de Développement Durable et considère de la responsabilité de la PQR d'accompagner le travail des entreprises innovantes et de valoriser les initiatives profitables aux citoyens. Des initiatives peuvent être lancées avec les partenaires du Club et le soutien du Dauphiné Libéré.
- K. HAJJAR (Directeur des services - SCHNEIDER ELECTRIC) rappelle le rôle majeur que joue son groupe dans le domaine des bornes électriques et des services périphériques à la mobilité électrique. Le projet de son entreprise est de créer de la valeur autour d'objets et de services concrets.
- J.-Ch. BODET (LA POSTE) La DETC gère 100 véhicules (4 roues) sur le territoire isérois et développe des pratiques innovantes (véhicules 2, 3 et 4 roues à propulsion et traction électrique). Est très intéressé par l'approche des véhicules électriques collectifs et individuels.
- V. DELAUNOIS (Président FNAIM Isère) souligne le rôle que les bailleurs, les syndicats et les copropriétés peuvent jouer en intégrant progressivement l'électro-mobilité dans les commodités du vivre-ensemble.
- B. RENARD (CEA) rappelle les engagements et initiatives pris par le CEA dans le domaine de l'électro-mobilité. La force de travail mobilisable présente sur le territoire de la presqu'île, est importante – 70 ha aménagés, 6.000 personnes y travaillent – avec la conduite d'un PDE et d'un PDIE pour les 16.000 personnes des sites réunies. Des expériences ont été conduites (Lisa avec CGI) ou encore avec SCHNEIDER, GEM, ERDF, ... Le CEA participe à GreenLys, a acquis des RENAULT Twizy et anime un programme d'échanges à travers les Journées Mobilité Durable. Bruno RENARD indique qu'il faut être pro-actif, se préoccuper de la perception que les gens ont des changements et penser l'avenir en termes de réduction des émissions carbone et de basse consommation d'énergie.
- Th. JACQUIN (Directeur Commercial GEG, Directeur Général d'ISERGIE) souligne que l'enjeu est de comprendre ce que sera le marché de l'électro-mobilité, en identifiant les besoins exprimés (usages et attentes). L'enjeu sur le coût direct de l'énergie est faible, mais les aspects réseaux seront essentiels par la gestion de la recharge (durée, lieu, intensité). La contrepartie des GES évités sera aussi un facteur économique à prendre en compte.
- O. CATEURA (Professeur à GEM) indique que l'Ecole porte un projet d'étude sur les modèles économiques de l'électro-mobilité qui pourraient un point d'appui des travaux et débats de l'association.
- S. MITTELBERGER (LES AFFICHES DE GRENOBLE) ouvrira ses colonnes aux initiatives de l'Association. Le sujet est neuf, ouvre un panorama sur l'évolution de la ville et des pratiques urbaines de déplacements. Ce travail est à suivre dans sa maturation à tous les niveaux institutionnels, urbanistiques, économiques et sociaux ; il sera important pour l'agglomération et au-delà.
- H. VAN EIBERGEN (Directeur général délégué à la Mobilité et aux Transports – METRO) présente l'histoire récente des véhicules électriques dans la Métro, analyse les réussites et les

échecs, expose la stratégie de la Métro en coopération avec la Ville de Grenoble, Cité lib (auto-partage).

L'un problème majeur des véhicules électriques est le choix des lieux d'implantation et le financement des bornes de recharges. La Métro sera responsable de la définition des lieux d'implantation des bornes, mais qui en assure le financement ? Comment gérer le dernier kilomètre à partir des 3 parcs d'entrée dans l'agglomération, avec quels véhicules, combien de bornes et à quels endroits stratégiques (cf. la situation au Japon).

J.-B. CARREAU (PDG AUTO-LOSANGE, Administrateur CGPME) indique siéger en qualité de représentant de la CGPME et mandaté par son Bureau. L'enjeu du développement de l'électro-mobilité concerne les entreprises et leurs salariés, les commerçants et leurs clients, ainsi que les collectivités publiques. Les constructeurs automobiles font des efforts significatifs dans ce domaine depuis quelques années.

- ▶ J.-B. CARREAU présente la première partie du document (joint en annexe II: Historique de l'Association, mise en sommeil de facto en 2005) ; Elaboration d'un projet pour l'Agglomération; Renouvellement des membres, dans le nouveau contexte économique et écologique.

G. BRAUD (précédemment Directeur à GEG et ex-Directeur Général d'ISERGIE) est investi dans les débats sur la Transition Energétique pour les groupements professionnels de l'Electricité - FHE et UFE-. Il note que les évolutions climatiques en cours nous imposent de repenser nos modèles de développement et de déplacements. L'électro-mobilité doit accompagner les évolutions des comportements, générer de l'efficacité énergétique, anticiper les besoins et réduire notre empreinte carbone. Elle sera source d'innovation.

- ▶ G. BRAUD présente la seconde partie du projet qui énonce les orientations proposées : L'intérêt à agir en commun, La mission générale et les axes de travail proposés.

Un large échange s'engage entre les participants :

- ▶ Sur l'intérêt de réaliser l'étude des mobilités urbaines que propose GEM avec SCHNEIDER, RENAULT et VINCI. Il est proposé à l'Association d'héberger ce projet et de le porter. (Il est financé par les initiateurs.).
- ▶ Il convient de faire preuve d'une réelle pédagogie pour que le grand public s'approprie les outils urbains de l'électro-mobilité, qu'une relation soit faite entre confort urbain et changement des habitudes de déplacements polluants. Pour cela, il faut envisager que les usagers participent aux réflexions de l'Association, que le lien entre pollution-santé et mode de déplacements soit clairement identifié.
- ▶ Il est rappelé que le Livre Vert du Sénat sur les infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules « décarbonés » : consultable sur : http://www.louisnegre-senateur.fr/wp-content/uploads/2011/05/livre_vert_vehicules_decarbonnes_net.pdf apporte la synthèse des prescriptions à prendre en compte dans les politiques locales de mobilité urbaine.
- ▶ La participation d'autres acteurs à l'association est évoquée : VINCI, TAXIS, SNCF, ADEME, FBTP, CMA, EIFFAGE, CNPA, REGION RA ...

Au terme de ces échanges, G. BRAUD reprend l'ordre du jour du Conseil d'Administration dit « de reconstitution ».

J.-B. CARREAU propose de constituer le Conseil et le Bureau. Après un rapide tour de table, il est convenu que tous les membres présents acceptent de siéger au Conseil d'Administration provisoire.

Un bureau provisoire est constitué jusqu'à la prochaine AGE et

Est élu Président : Georges BRAUD

Est élu Secrétaire : Jean-Benoît CARREAU

Est élu Trésorier : Benoît MOLLARET.

Les orientations proposées dans le document (cf. annexe II page 5)

MISSION GENERALE (page 5) : axes de travail et de réflexion sont approuvés à l'unanimité.

Les propositions pour une vision d'avenir sont acceptées :

1. Un projet pour l'Agglomération
2. Etude GEM Business-modèle de l'Electro-mobilité porté par O. CATEURA et S. BIANCO
3. Préparation d'un colloque Electro-mobilité porté par G. BOSI.

Le point sur la trésorerie indique que l'Association dispose (depuis 2005) de 6.537 € de placements et de 807,54 de coupons attachés aux placements BNP PARIBAS.

Le Conseil d'Administration nouvellement constitué charge le Bureau d'organiser une AGE de l'Association selon l'ordre du jour suivant :

- Refonte des statuts
- Election d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau
- Vote d'un budget 2013 et 2014
- Annonce et lancement de la nouvelle entité.

A cet égard, les membres du Conseil d'Administration sont invités à faire part de leurs propositions de nom, sigle ou vocable pour désigner l'association. « CITELEC » étant déjà utilisée et déposée. Ils recommandent de mettre en avant dans la dénomination les valeurs de mobilité et de développement durable

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19h00.

Le Secrétaire
Jean-Benoît CARREAU

Le Président
Georges BRAUD

Un Membre présent
Serge NOCODIE